

LA GUZARGUOISE

Journal d'Information de Guzargues

n°38 - Juin 2017



Chères Guzarguaises, chers Guzarguois, Chers amis,



Le débat budgétaire 2017 en conseil municipal a souligné la bonne santé financière de notre commune. Le budget 2017, s'inscrit dans la continuité des précédents, avec les mêmes objectifs : pas d'augmentation des impôts, maîtrise du budget de fonctionnement et maintien des investissements, d'une part, pour améliorer notre cadre de vie et d'autre part, pour contribuer à notre échelle, à l'emploi. Nos principales réalisations pour 2017 porteront sur les voiries et la mise en sécurisation du Chemins des Brebières avec un trottoir et une barrière en bois, sur la continuité de la rénovation des chemins ruraux, sur la rénovation de l'aire de jeux pour enfants avec un sol sécurisé en mousse et plus confortable pour nos bambins, sur la réalisation d'un local en pierres de taille sur la place pour les conteneurs et sur la fin du mur de pierres entourant le bois communal.

Enfin, nous allons procéder, à la protection, par une clôture, du plan d'eau au sud du village et à son débroussaillage. Côté culture et animations, je me félicite du spectacle des Médiévales qui a été un succès sur Guzargues et sur Assas, à cet égard j'adresse mes plus chaleureux remerciements à la Communauté de communes, à l'office du Tourisme et à son Président Alain Barbe pour avoir fait confiance à notre commune pour cet événement majeur sur notre territoire. Toujours beaucoup de succès pour notre concert de printemps avec cette année le groupe occitan Fan de Bruch qui a mis à l'honneur la musique et les instruments occitans. Je n'oublie évidemment pas ce moment très touchant et convivial qu'aura été l'hommage à Jean Joubert et l'inauguration de la place éponyme.

Je ne voudrais pas finir mon propos, sans vous donner rendez-vous, les 23, 24 et 25 juin pour la traditionnelle fête du village et pour le spectacle extraordinaire de magie par le « mentaliste » international Kurt Demey le 08 octobre. Je vous rappelle que toutes ces informations sont sur le nouveau site internet de la commune.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un agréable été, vous permettant de vivre des moments de détente, en toute convivialité, en famille et avec vos amis. Bonne lecture.

Pierre ANTOINE
Maire de Guzargues

Vice-président de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup

La Guzargquoise
est éditée et diffusée par la municipalité
de Guzargues à 220 exemplaires
mairie.guzargues@wanadoo.fr
<http://www.guzargues.com>
0467596157
Directeur de la publication :
Pierre Antoine
Lecture, coordination :
Vanessa Soury
Claudine Verdier

SOMMAIRE

Travaux	2
Budget	2-3
Ça s'est passé à Guzargues	4
Culture-animation	4-5
Commémoration du 8 mai 1945	6
Conseils Municipaux	6-7
CMJ	7
Agenda, État Civil	8
Annonces, secrétariat	8

flashcode2.0



Flashez ce code

Pas de lecteur pour lire ce code ?
Tapez tcr.fr sur votre mobile !

Inauguration de la Place Jean Joubert



Guzargues rend hommage à son poète

Ce mercredi 26 avril à 19H00, la commune inaugurerait sa nouvelle place Jean Joubert. C'est avec un beau soleil de fin de journée que les Guzarguois, Madame Jean Joubert, sa fille Anne, Pierre Antoine le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des jeunes, Madame la Député Fanny Dombre Coste, le Sénateur maire de Castelnaud-le-Lez Jean Pierre Grand, le Conseiller Régional Hussein Bourgi, de Conseiller Départemental, Guillaume Fabre, le Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup Alain Barbe, le maire d'Assas Jacques Grau, le maire de Sainte Croix de Quintillargues Antoine Martinez, le maire du Triadou Gérard Belin ont assisté à la levée du drapeau 1 tricolore qui enveloppait la plaque du Poète.

Ne pas jeter sur la voie publique



Travaux

Un espace conteneurs poubelle décoratif en pierres, le mur du petit bois continue, nettoyage et traitement de la place, du Patio et du parvis de la mairie



Bel ouvrage traditionnel, cette loge en pierres pour cacher les conteneurs



2 nouvelles colonnes de verres et papiers ont été également installées



Le traitement de l'ensemble des surfaces en béton désactivé, a fait l'objet d'un nettoyage et d'un traitement préventif innovant contre la moisissure.



Le mur en pierres du bois communal continue son avancée !

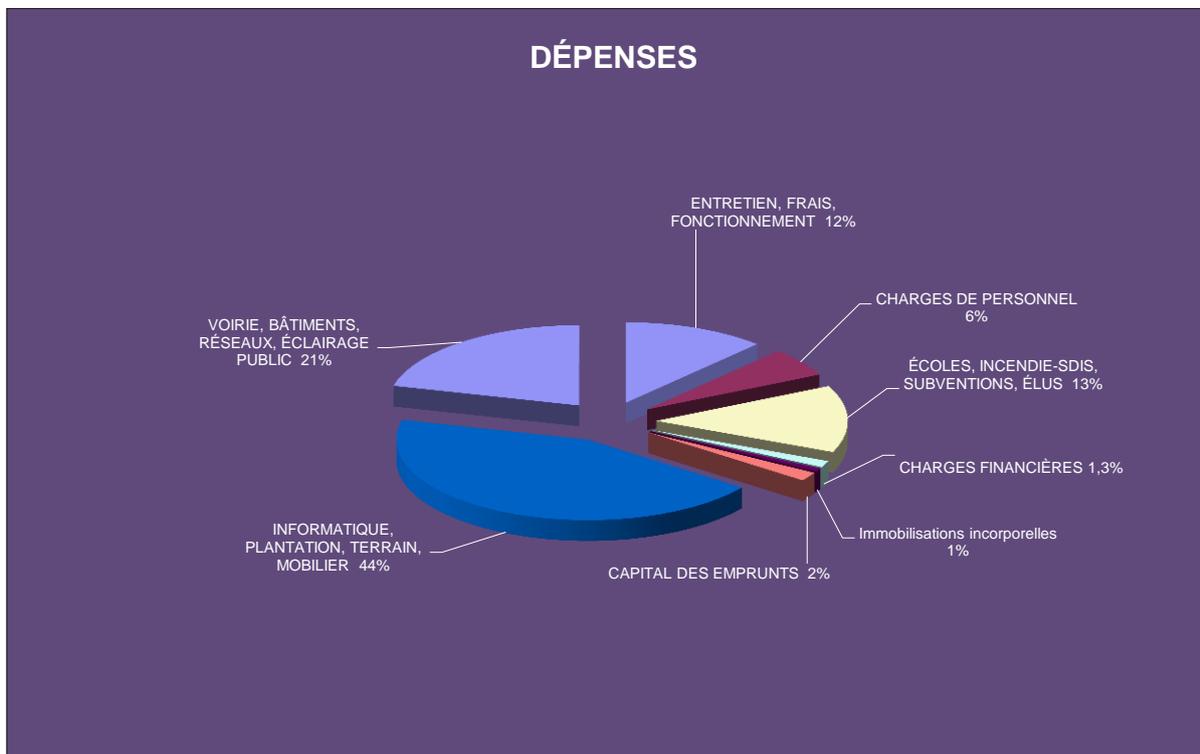
BUDGET 2017

L'intégralité des comptes est disponible en mairie ou sur le site Internet

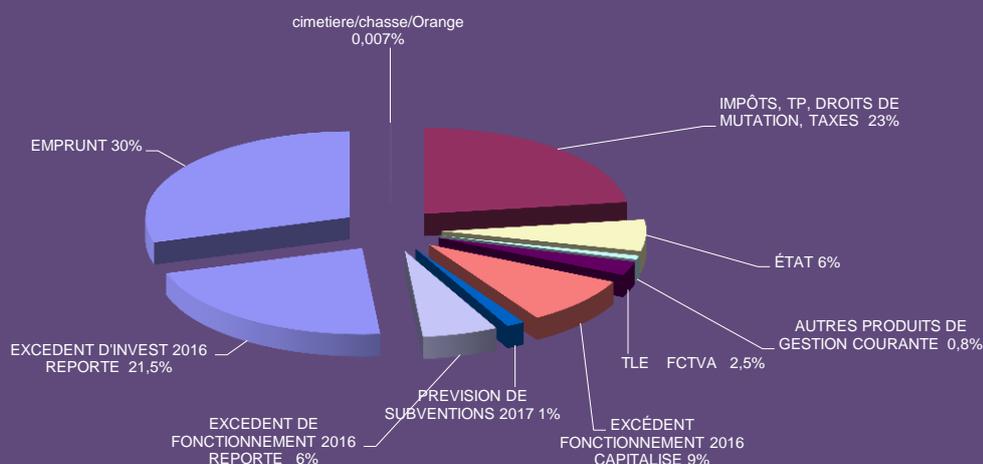
Prévision de budget principal 2017

Budget de fonctionnement : 298 470 €
Budget d'investissement : 566 671 €
Budget Total : 865 141 €

296 800 € en 2016
512 800 € en 2016
809 600 € en 2016



RECETTES



Le budget 2017 en synthèse

Notre budget 2017 s'appuie sur les mêmes ambitions que celles des années précédentes : pas de hausse d'impôts, un budget de fonctionnement stable et maîtrisé, un budget d'investissement en hausse de 10% pour acquérir du foncier et rénover notre village.

Elles sont rares les communes de notre taille qui ont gardé de tels objectifs de gestion dans le contexte actuel des baisses des dotations de l'état.

Notre budget d'investissement est en hausse de 10% pour l'achat de terrains. L'acquisition de foncier en zone construite nous permet, d'une part de se protéger de prédateurs immobiliers et d'autre part, de réaliser des projets structurants pour plus de services aux Guzarguois. Un emprunt sur 25 ans indolore devrait être réalisé.

- Cette année encore, le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation d'impôts.
- Encore des investissements importants : Voiries, chemins des Brebières, trottoirs, Chemins ruraux, Jardin de jeux pour enfants, mur du petit bois, local en pierre sur la place pour conteneurs..
- Nous maintenons globalement le niveau des budgets, culture, animation et subventions aux associations.

Attribution des subventions aux associations :

Foyer socio-culturel Collège de Clapiers	Association Sauvons Guzargues	Amical sapeurs-pompiers	Association de Chasse	Association sportive Guzarguoise	CCFF	Association parents d'élèves école Assas Guzargues	Association "Megustaguz"
300,00 €	750,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	750,00 €

Inauguration de la Place Jean Joubert

Les Guzarguois s'étaient donné rendez-vous en nombre mercredi 26 avril pour inaugurer cette nouvelle place et honorer leur poète Jean Joubert décédé en 2015, en présence de son épouse et de sa fille Anne. Pierre Antoine, entouré du conseil municipal a accueilli les personnalités venues s'associer à l'hommage. En premier lieu, Mme Fanny Dombre-Coste, députée et M Alain Barbe, président de la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup qui, par leur réserve parlementaire et les fonds de concours, ont participé financièrement à la création de cette place. Jean-Pierre Grand, sénateur, Mme Catherine Dardé, Vice-présidente de Montpellier Métropole Méditerranée, Guillaume Fabre et Laurence Cristol Conseillers Départementaux, ainsi que Hussein Bourgi Conseiller régional étaient également présents. Pierre Antoine a cité Balzac pour honorer notre Prix Renaudot 1975, il a ensuite lu un texte inédit que nous avait offert Jean Joubert pour la Guzarguoise. Puis le Conseil Municipal des Jeunes a récité quelques poèmes pour clôturer la cérémonie. L'inauguration s'est prolongée autour du verre d'amitié.



Culture-animation

11^{ème} Edition des MEDIEVALES à Guzargues et Assas

Cette année, la Communauté de Communes du Grand Pic St Loup (CCGPSL) a choisi Guzargues et Assas pour installer ses 11èmes Médiévales. Samedi, le village est revenu à l'époque du Moyen-Age, avec ses échoppes, sa musique, ses artisans, ses guerriers, sa gastronomie... pour finir en beauté par un spectacle de feu. Une organisation sans accroc signé par l'office du Tourisme du Grand Pic St Loup. Encore une belle soirée à Guzargues qui a réuni près de 600 personnes dans notre joli village ! Voici quelques-uns des temps forts de la manifestation.

L'inauguration

En présence de nombreux élus, Pierre Antoine a ouvert les festivités en remerciant la CCGPSL d'avoir choisi Guzargues pour accueillir l'une de ses plus importantes manifestations ainsi que les membres de l'office du tourisme pour leur énergie et leur professionnalisme. Puis se sont succédé Jacques Grau, maire d'Assas qui co-accueille les Médiévales, Alain Barbe, président de la CCGPSL et Alain Leenhardt, vice-président de la CCGPSL chargé du tourisme. La compagnie des Gras Jambons a conclu ce moment par des chants folkloriques médiévaux très entraînants qui ont vus nos édiles mimer le lièvre et le rat !



La marche gustative médiévale

Passant par le chemin de crête, une balade animée de 4 km était proposée, avec plusieurs étapes présentant de vieux métiers : l'herboriste, le forgeron, les guerriers qui ont initié les voyageurs du temps au combat à l'épée, le bâtisseur qui a appris aux enfants à mesurer des angles droits à la corde. Au menu, hypocras, pâté, fromage, gâteau de miel



Le Village Médiéval

Échoppes médiévales, camp d'initiation pour enfants, ateliers pédagogiques, petit marché ont animé notre petit bois toute la soirée jusqu'au spectacle de feu nocturne "Origine" par la Compagnie Zoolians



Chant vocal des enfants

Le dimanche, à Assas, les élèves des écoles de la Communauté de communes avaient, avec l'aide de leurs enseignants appris des chants médiévaux qu'ils ont entonné tous ensemble.

Concert de Printemps : *Fan de Bruch* fait le show

Vendredi 19 mai, Guzargues accueillait son concert de printemps avec, à l'affiche cette année, le groupe occitan Fan de Bruch (Fais du bruit). Son leader Philippe Carcassés jouait d'un instrument bien insolite, le hautbois languedocien. Le groupe a fait découvrir ou redécouvrir des airs traditionnels, ainsi que quelques chansons populaires revisitées par les hautbois, tambour et grosse caisse. Le patio a fait le plein lors de cette belle soirée printanière pour un beau voyage à travers le Languedoc.

Nos six troubadours qui étaient à la manœuvre avec beaucoup de talents :

- Eric Livolsi: hautbois du bas-Languedoc
- Alain Charrié: hautbois du bas-Languedoc
- Philippe Carcassés: hautbois du bas-Languedoc; cornemuse boudègue
- Julien Capus: tuba
- Daniel Tournebize, Jacques Pons: percussions (tambour et "bombe", grosse caisse)



72^{ème} anniversaire de l'Armistice



La commémoration du 72^{ème} anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 s'est déroulée ce lundi 8 mai 2017 à l'église et à la mairie.

En ce jour anniversaire de la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazie et ses alliés, Guzargues a rendu hommage aux combattants héroïques, aux victimes de ces terribles années de guerre, à toutes celles et tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté.

Cette cérémonie d'une solennité particulière a associé, le Conseil Municipal des Jeunes, anciens combattants et bien sûr les Guzarguois. Après le dépôt de gerbe, et le discours de Pierre ANTOINE, il a été donné lecture du message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.

La capitulation du 3ème Reich hitlérien, ne marque pas seulement l'arrêt des combats et de la guerre en Europe mais surtout la fin d'un cauchemar, du génocide, la défaite du racisme, du totalitarisme le plus immonde, de la haine aveugle et barbare, érigés en système politique. Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, cette guerre fit plus de victimes civiles que militaires...

C'est ensuite à la mairie que les enfants, le Conseil Municipal, et les participants ont entonné la «Marseillaise».

Les Conseils Municipaux

L'intégralité des comptes rendus des Conseils Municipaux est consultable en Mairie ou sur le site Internet.

Séance du Conseil Municipal du jeudi 2 mars 2017

Etaient présents : Mesdames GUILHAUMON Ghislaine, SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, FERREIRA de MOURA Jean, GAUD Jean-Claude, MICHEL Claude, OLIVA Jean-Paul, OLLIE Christophe, SANCEY Jean Marc, MALCHIRANT Thierry Absente: Madame Patricia VIDAL

- Approbation du compte rendu du 13 Octobre 2016 et du 24 Novembre 2016.
Voté à l'unanimité
- Devis pour la rénovation de l'espace « poubelles » à côté de la mairie : réalisation d'un local avec habillage en pierres et crépis à l'intérieur.
Devis de la société Hortus Concept pour un montant de 6652,10 € HT.
Voté à l'unanimité
- Devis pour la fourniture et l'installation d'une troisième caméra de surveillance,
Devis de la société ALMASINDUSTRIES pour un montant de 555 €HT.
Voté à l'unanimité
- Devis pour le nettoyage et le traitement du béton désactivé de la place de la mairie, du parvis et du patio,
Devis de la société CEMEX pour un montant de 2000,00 € HT.
Voté à l'unanimité
- Devis aménagement place Jean Joubert : plantes, bancs, stèle
Devis de la société Hortus Concept, pour un montant de 1 847.37 € HT.
Voté à l'unanimité
- Devis pour les clôtures de l'aire de jeux, de la place, et du bassin
Devis de la société Technic Clôtures pour un montant de 11 000€ HT
Voté à l'unanimité
- Autorisation pour le paiement des dépenses de fonctionnement avant le vote du budget
Voté à l'unanimité
- Suppression du budget CCAS et transfert au budget principal,
Voté à l'unanimité
- Sur proposition des Bâtiments de France : définition d'un périmètre délimité des abords de l'Eglise inscrite au titre des monuments historiques du 11 Octobre 1971,
Pour les PC ce sont les ABF qui émettront un avis conforme ou non.
A intégrer, lors de l'enquête publique d'un futur PLU ou PLUI. Permet de se protéger à l'intérieur de ce périmètre, d'une urbanisation sauvage.
Voté à l'unanimité
- Communauté de communes du Grand Pic St Loup
 - Demande de fonds de concours pour les travaux 2017 : déplacement doux chemin des Brebières, rénovation du jardin de jeux pour enfants,
Voté à l'unanimité
 - Acceptation fonds de concours pour la mise en place de la signalétique communale (2.392,60 €) et pour la réhabilitation de l'entrée du village (4.959,76 €),
Voté à l'unanimité
 - Renouvellement de la convention pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs au droit des sols,
Voté à l'unanimité
 - Groupement de commandes, voirie 2017 Devis estimatif : 59 112.70 € HT
Voté à l'unanimité
 - Vote sur le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
Voté à l'unanimité, contre la mise en place d'un PLUI
 - Echange de terrains : commune / M. Alexandre THOUROUDE,
Surfaces de terrains identiques permettant de réaliser une entité foncière évitant ainsi le mitage de propriétés
Voté à l'unanimité
 - Renouvellement de convention pour l'assistance technique assainissement avec le Conseil départemental de l'Hérault,
Voté à l'unanimité
 - Repères de crues,
Il est proposé par le SYMBO d'installer un repère de crue sur un pilier du pont de l'échangeur du lien.
Voté à l'unanimité
 - Questions diverses : possibilité de traiter les questions qui ne figurent pas à l'ordre du jour, si le Conseil Municipal le décide.
RAS

Séance du Conseil Municipal du Jeudi 6 Avril 2017

Etaient présents : Mesdames GUILHAUMON Ghislaine, SOURY Vanessa, Messieurs ANTOINE Pierre, FERREIRA de MOURA Jean, GAUD Jean-Claude, MICHEL Claude, OLIVA Jean-Paul, OLLIE Christophe, MALCHIRANT Thierry Absent excusé : Monsieur SANCEY Jean Marc (procurateur à Pierre ANTOINE) Absent : Madame Patricia VIDAL

➤ Approbation du compte rendu du 2 Mars 2017

Voté à l'unanimité

➤ Vote du compte de gestion 2016 (budget principal M14, CCAS et Assainissement).

Le compte de gestion 2016 est approuvé à l'unanimité

➤ Vote du compte administratif 2016 pour les budgets M14, CCAS et Assainissement qui est identique au compte de gestion

➤ Vote des budgets primitifs 2017

Budget Principal	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	298 470 €	298 470 €
Investissement	566 671 €	566 671 €

LIBELLES M14	REALISES
 FONCTIONNEMENT	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	196 211.77 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	277 251.40 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT 2016	81 039.63 €
Clôture 2016	126 310.56 €
 INVESTISSEMENT	
DEPENSES INVESTISSEMENT	138 499.49 €
RECETTES INVESTISSEMENT	85 777.92 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2016	-52 721,57 €
Clôture 2016	182 531.03 €

Voté à l'unanimité

➤ Affectation des résultats comptables 2016 pour 2017

-Budget communal : résultat de clôture de fonctionnement 2016 excédentaire :

126 310.56 €

50 310.56 € affecté au financement des recettes de fonctionnement

76 000.00 € affecté au financement des recettes d'investissement

-CCAS : résultat de clôture fonctionnement excédentaire :

2 307,00 € affecté au financement des recettes de fonctionnement, budget intégré au budget principal.

-Assainissement :

Résultat de clôture de fonctionnement excédentaire :

71 774.83 € affecté au financement des recettes de fonctionnement.

Résultat de clôture en investissement excédentaire :

47 579.23 € au financement des recettes d'investissement

Voté à l'unanimité

➤ Vote des taux des taxes d'habitation et foncière

Maintien des taux des Taxes d'Habitation, du Foncier non bâti et du Foncier Bâti : **Identiques à ceux de 2015.**

- Taxe d'habitation : 8,56 %

- Taxe foncier bâti : 11,38 %

- Taxe foncier non bâti : 44,13 %

Voté à l'unanimité

➤ Subvention aux diverses associations

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer

300,00 € au Foyer Socio-culturel du collège de Clapiers,

750,00 € à l'Association « Sauvons Guzargues »,

300,00 € à l'amicale des sapeurs-pompiers d'Assas,

300,00 € à l'Association de Chasse de Guzargues,

300,00 € à l'Association Sportive Guzarguaise,

300,00 € au CCFE (Comité Communal des Feux de Forêts),

300,00 € à l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Assas / Guzargues,

750,00 € à l'Association « Megustaguz »,

Voté : 2 voix contre, une abstention

Mise en Valeur du Patrimoine

Ainsi qu'annoncé dans le numéro du Journal de la Communauté de communes daté de mars 2017, une association à visée patrimoniale a été créée sur notre territoire. Le Conseil d'Administration a procédé à l'élection du Bureau le 25 avril 2017.

Dénommée « Association pour la Sauvegarde et la Mise en Valeur du Patrimoine du Grand Pic Saint Loup », son objet d'intervention est large et concerne. « L'étude, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, archéologique et architectural du territoire de la Communauté du Grand Pic Saint Loup ». Le premier projet concerné pour lequel l'association est en train de mettre en place un Conseil scientifique et prospectif de grande qualité, est le château de Montferrand à St Mathieu de Trévières, propriété de la CCGPSL, et élément phare du territoire. D'autres projets sur les communes du Grand Pic Saint Loup verront le jour.

Si vous êtes intéressés par cette initiative et cette problématique, si vous souhaitez des informations supplémentaires, si vous souhaitez adhérer, vous pouvez contacter dès à présent Alain Poulet, Président, (alain.poulet34@orange.fr), ou Alain Guilbot, Secrétaire, (guilbot.alain@wanadoo.fr)

Conseil Municipal des Jeunes



Lors de sa séance du 29 mai 2017, Le CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES de Guzargues a souhaité mettre en place une matinée INITIATION TENNIS le Samedi 17 Juin de 9h30 à 11h30. Un ancien professeur diplômé viendra vous prodiguer conseils et techniques. Ouvert à tous, petits et grands sur inscription (voir bulletin d'inscription joint). Rdv sur le terrain de tennis avec votre bonne humeur et votre énergie.

Vagabondage et déjections canines



Vagabondage : rappel de la réglementation:

Aucun animal ne doit divaguer.

Conformément à la loi n° 99.5 du 6 janvier 1999 relative aux animaux dangereux et errants, tout détenteur ou propriétaire d'un chien 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'en faire la déclaration en mairie.

Sur la voie publique, un animal doit être tenu en laisse, ceux potentiellement dangereux doivent être muselés. Certains animaux doivent être transportés dans une cage.

Si vous êtes incommodés par un animal qui divague, **appelez la mairie qui contactera la Société de capture. Si un animal errant vous occasionne des dégâts matériels, son propriétaire en est responsable.**

Dans certains cas, les dégâts causés par du gibier (sangliers, cerfs, biches, daims, chevreuils), peuvent être indemnisés par l'office national de la chasse (85 bis avenue de Wagram 75017 PARIS).

Législation déjections canines :

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines

sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

☛ FETE DE GUZARGUES

Mercredi et jeudi 14 et 15 juin

De 18H00 à 20H00 distribution du «Fougasset»

Vendredi 23 juin

19H30 : Cérémonie d'ouverture avec apéritif de bienvenue (Place)

20H00 : Soirée Bodega avec Tapas (Bar, Frites et burgers maison, hotdogs, calamars à la romaine, glaces...). Animation DJ par le groupe OBS (Place)

Samedi 24 juin

19H15 : Apéritif musical offert par la Municipalité (Place)

Démonstration de danse country

20H00 : Repas Dansant, Méchoui + Animation DJ (Place)

Le soir : Bar à Champagne et bières

Dimanche 25 juin

10H00 à 11H00 course de caisses à savons, rue des Mazes

Inscriptions : 0619082608 ou m.grimal@sfr.fr

11H30 : Apéro mousse animé par la Peña Patti

13H00 : Concours de moules-frites animé par MegustGuz

((participation : 4 € pour les adultes et 2 € pour les enfants)

☛ FETE DES ECOLES»

Mardi 4 juillet

☛ JOURNEE TOURISTIQUE ET CULTURELLE DES AINES:

vendredi 15 septembre 2017 : découverte de Sète

Programme :

07h45 : Rendez-vous à Guzargues.

08h00 : Départ de Guzargues.

09h30 : Visite de l'Espace Georges Brassens.

11h00 : Promenade en petit train dans le centre de Sète.

12h00 : Déjeuner dans un restaurant sétois.

14h30 : Traversée des canaux de la ville, en bateau, puis promenade sur l'étang de Thau.

16h00 : Temps libre sur le port de Sète ou visite d'une fabrique de « Zézettes de Sète » à Frontignan.

17h00 : Départ pour Guzargues.

18h15 : Arrivée à Guzargues.

Clôture des inscriptions en mairie ou par mail, le vendredi 29 juillet 2017

☛ DECHETERIE MOBILE INTERCOMMUNALE SUR GUZARGUES (Chemin du Mas des Violettes)

Les vendredis et samedis 30 juin et 1er juillet, les 15 et 16 septembre 2017

Annonces

La Pizza Grec

Vous accueille tous les samedis, parking de la mairie de Guzargues, de 18h00 à 21h00, Pizzas à emporter. Tél : 06 21 00 12 86

Vente, installation et contrat d'entretien de système de climatisation, contact : Patrice PAUL : 04.67.02.10.47.

mail: relationclient@aeris34.fr

Association « GUZARGUES COUNTRY DANCE »

Danse country, New Line et Irlandaise en ligne.

Apprentissage et pratique dans la joie et la bonne humeur

Contact : 06 71 91 23 23

Sitissimi Création de site internet

Intégration, Maintenance, Développement ...

Contact: Thierry Chirol - 06 99 79 18 58 - tchirol@wanadoo.fr -

www.sitissimi.fr

Association MegustaGuz donne cours de danse

West coast Swing

Tous les mercredis à partir de 19H15 Salle de la mairie

TEL : 0619082608 ou DEL.FLO@SFR.FR

☛ SPECTACLE EXTRAORDINAIRE DE MAGIE A GUZARGUES,

Spectacle **Évidences Inconnues**

Compagnie **Rode Boom / Kurt Demey**

Genre : **Mentalisme**

Tout public à partir de 12 ans, Durée : 70 min, Tarif : Gratuit

Dimanche 8 octobre 2017 à 16h00 sur la Place

Bouches ouvertes de surprises. Cris de stupéfaction. Des yeux qui s'écarquillent d'émotion. Une standing ovation. Le champion de Belgique de magie, Kurt Demey, laisse tout au hasard dans son nouveau spectacle, Evidences Inconnues. Vraiment tout ? Un voyage au cœur de l'art du « mentalisme ». Dans son travail, Kurt Demey essaye d'utiliser les techniques du monde de l'illusion et du mentalisme comme une palette artistique. Les questions autour de ce que nous croyons ou voulons croire, sur l'existence ou l'absence du hasard, sont récurrentes. A travers un conte poétique, les représentations, installations et performances viennent mettre à nu notre désir de connaître le sens caché des choses.

Pour Kurt Demey, la prestidigitation est une boîte à outils pleine de techniques intéressantes qui montrent comment nous autres, êtres humains, pensons, de quelle manière fonctionnent nos sens et pourquoi la croyance peut avoir une place importante dans la vie de chacun. Le « moment magique » est fragile, selon lui. « Nous vivons des moments magiques dans les films, les pièces de théâtre et dans la vraie vie. Ce sont généralement des moments poétiques que nous élevons presque au-dessus du réel et auxquels nous donnons une signification. Dans l'illusionnisme, le « moment magique » pose un problème fondamental. C'est le moment où quelque chose se passe que nous ne comprenons pas. Nous ne ressentons pas le sentiment euphorique qui accompagne habituellement les instants magiques du quotidien. Nous éprouvons plutôt une impression de frustration, parce que nous ne parvenons pas à comprendre la situation et à raisonner. ».

Ce spectacle est financé par la Communauté de communes du Grand Pic St Loup dans le cadre des 7^e Rencontres des Cultures en Pic St Loup organisé par Melando." Après avoir fait sensation avec son spectacle L'Homme Cornu à Murles en septembre 2015, l'association Melando invite Kurt Demey à Guzargues pour son nouveau spectacle de mentalisme Évidences Inconnues !"



Mairie

☛ Pendant les vacances d'été, le secrétariat de mairie sera **fermé du 07 au 25 août 2017**. Une permanence sera assurée les mardis de 15H30 à 17H30

☛ Transport scolaire : Merci de ramener les dossiers Hérault Transport de vos enfants en mairie.

État civil

Mariages

Nous avons la joie d'annoncer le mariage de :

- Claire Cieren et Thibaut Roger le 10 juin 2017

Votre ordinateur marche au ralenti

Vous démarrez sur Internet, vous souhaitez vous familiariser avec les outils informatiques ? Comment ajouter une pièce jointe, une photo, recadrer une image, naviguer sur internet... ? Je vous propose des cours d'informatique et/ou des services de maintenance GRATUITEMENT sur PC/MAC/TABLETTES.

Contact : 07 77 95 28 70 – Paola VEGAS

Plomberie, climatisation, création-rénovation salles de bains, travaux divers dans la maison :

Thomas Jouannaud, 06 51 17 06 34,

thomasjouannaud@gmail.com.